

Que peuvent nous apprendre aujourd'hui les histoires d'atrocités criminelles passées (crime de génocide, crime de guerre, crime contre l'humanité) ?

Quelques pistes pour aborder cette question avec les jeunes

Regards croisés entre enseignants belges et rwandais

Edition 2020

Document à destination des enseignants et du personnel actif dans l'éducation à la mémoire

Réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles

Cellule Démocratie ou barbarie



Introduction

L'ASBL RCN Justice & Démocratie (ci-après RCN J&D) est née en 1994 de l'indignation de citoyens belges (juristes, médecins, artistes...) face à l'horreur et l'inaction de la communauté internationale pendant le génocide des Tutsi au Rwanda. Depuis près de vingt-cinq ans, l'organisation soutient la reconstruction de l'Etat de droit et le droit à la justice dans des contextes marqués par des crises meurtrières de grande ampleur au Rwanda, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Tchad, en Haïti ou encore au Sud-Soudan, et intervient depuis 2001 en Belgique.

Face au constat que la parole judiciaire ne suffit pas, à elle seule, à dépasser les tensions et les divisions, RCN J&D a engagé en mai 2002 un travail de dialogue des mémoires avec la diaspora rwandaise présente en Belgique. Poursuivant son effort de préservation de la mémoire des crimes internationaux et de dialogue, RCN J&D réalise un travail de collecte de témoignages de personnes qui ont vécu des crimes de génocide, de guerre ou contre l'humanité depuis 2006. Rassemblés dans la mallette pédagogique « *Si c'est là, c'est ici* », ces témoignages de résistant(e)s ou auteur(e)s de crimes racontent leurs parcours, leur reconstruction et leur engagement et interpellent chacun sur sa capacité d'engagement dans la construction d'un monde plus juste. RCN J&D entend éveiller une conscience citoyenne dans une relation dynamique entre le passé et le présent, l'ici et l'ailleurs. RCN J&D souhaite ainsi promouvoir des espaces de dialogue et de réflexion permettant de décoder le monde présent, réinterroger les principes fondateurs de notre héritage démocratique, rappeler l'humanité commune qui nous unit, au-delà de la distance et des différences et réveiller notre responsabilité et capacité de mobilisation (et d'indignation) face aux crimes de génocide, de guerre et contre l'humanité.

Dans le cadre de ses activités, et soutenu par la Cellule Démocratie ou barbarie de la Fédération Wallonie Bruxelles, RCN J&D a organisé en février 2020 un voyage au Rwanda avec six enseignants de la Fédération Wallonie Bruxelles. L'objectif de ce voyage était de favoriser des échanges entre enseignants belges et rwandais du secondaire supérieur en matière de méthodologies et de bonnes pratiques liées à l'éducation à la mémoire. Il n'est en effet jamais évident de savoir comment aborder des sujets comme les atrocités criminelles tant le nombre de victimes, leur nature mais aussi la manière dont elles ont été tuées sortent de l'entendement. Toutefois, parler des atrocités criminelles (autre que la Shoah) nous semble essentiel tant cela nous rappelle à notre société actuelle. En parler pour ne pas oublier mais aussi en parler pour ne pas recommencer. En effet, l'extrémisme, la violence, le racisme, la polarisation...qui marquent nos sociétés aujourd'hui ont également marqué les pays ayant fait face à des atrocités criminelles. Il ne s'agit pas d'alarmer les jeunes à propos d'un potentiel nouveau conflit en Europe, mais de leur faire prendre conscience de cela et surtout, de leur donner les clés pour comprendre notre société actuelle, briser le cycle de la violence et construire la société pacifiée, juste et inclusive de demain.

Ce rapport constitue une synthèse des échanges qui ont eu lieu durant ce voyage entre les enseignants mais également les autres acteurs que nous avons pu rencontrer¹. Il propose des pistes méthodologiques pour toute personne qui souhaiterait aborder la question du génocide des Tutsi au Rwanda (ou des atrocités criminelles en général) avec des adolescents. Ce rapport ne prétend pas être LA voie à suivre pour aborder le sujet mais offre toute une série de réflexions, de ressources et de suggestions pouvant accompagner ses lecteurs dans la réalisation de leurs cours ou ateliers.

¹ Commission Nationale de Lutte contre le Génocide, Aegis Trust, Association Guérir les Blessures de la Vie, Association Modeste et Innocent

1. Comment les Rwandais abordent-t-ils la question du génocide des Tutsi de 1994 en classe ?

En guise d'introduction, nous vous proposons la lecture de cet article du Monde qui traite de l'enseignement du génocide au Rwanda. Cet article détaille le contenu du manuel d'histoire, les différentes étapes par lesquelles les enseignants passent pour parler du génocide des Tutsi à leurs élèves mais aussi l'importance de cette transmission pour le pays, notamment face à la persistance du traumatisme trans-générationnel et des discours négationnistes.

f t e

Le Monde. Afrique

Rwanda : comment le génocide est enseigné à l'école

Vingt et un ans après, les enfants du Rwanda apprennent à l'école la folie meurtrière qui a mené au génocide. Des descendants de tueurs et de victimes se plongent côte à côte dans les pages les plus sombres de leur histoire.

Par Pierre Lepidi · Publié le 28 mai 2015 à 17h04 · Mis à jour le 29 mai 2015 à 14h42

🕒 Lecture 7 min.

Source: LEPIDI Pierre, « Rwanda : comment le génocide est enseigné à l'école », *Le Monde Afrique*, 28 mai 2015, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/28/rwanda-comment-le-genocide-est-enseigne-a-l-ecole_4642789_3212.html

2. Synthèse des réflexions menées dans le cadre du voyage organisé par RCN J&D

2.1. Réalisation d'un film

Durant notre voyage, nous avons eu l'occasion de nous rendre dans trois écoles différentes et d'y rencontrer à chaque fois un groupe d'élèves et un groupe de professeurs. Nous avons également rencontré différentes associations qui travaillent à la réconciliation mais aussi à la préservation de la mémoire au Rwanda. La vidéo suivante vous donne un aperçu des discussions que nous avons pu avoir.



<https://youtu.be/zy5MoY1Pu0s>

2.2. Les thèmes principalement abordés

L'importance du travail d'unité et de réconciliation

Il est essentiel aujourd'hui pour le Rwanda d'avoir un peuple uni autour d'une identité, l'identité nationale et non plus l'identité ethnique. On constate en effet une véritable volonté du gouvernement rwandais de gommer totalement cette identité ethnique mais ce n'est pas si évident que cela. Cette identité ethnique reflète les racines de chacun, son histoire. Il est difficile d'effacer des siècles d'identification ethnique parce que, à un moment donné, certains l'ont instrumentalisée. Il faut parvenir à préserver la diversité (culturelle) tout en favorisant un respect mutuel. A cette fin, le gouvernement a lancé il y a 10 ans un programme appelé « Je suis Rwandais ». Ce programme prévoit notamment la création d'espaces de paroles protégés au sein desquels les jeunes peuvent venir parler du génocide. Ce programme touche également la communauté dans son ensemble en l'invitant à se rassembler pour parler des problèmes qui ont divisé la population, du génocide en tant que tel mais aussi des moyens de prévention. Parallèlement à cela, un important travail est fourni par des associations de la société civile mais aussi par des institutions étatiques comme la Commission Nationale du Lutte contre le Génocide pour préserver cette unité, lutter contre l'idéologie du génocide et veiller à la sécurité de tous. Cette tâche n'est pas aisée, d'autant plus que victimes et bourreaux cohabitent sur les collines. Il y a donc souvent une forme de méfiance et de diabolisation mutuelles.

Le difficile mais nécessaire travail de mémoire

La prévention d'un nouveau génocide passe aussi par la mémoire. Cette dernière occupe une place importante au sein de la société rwandaise et particulièrement durant le mois d'avril. Chaque année, le mois d'avril plonge le pays tout entier dans une difficile période de commémoration. Des cérémonies sont organisées au Rwanda mais aussi dans différents pays du monde. Tous les Rwandais se sentent concernés par cette période de commémoration, toutes les couches de la société y contribuent, y compris les jeunes qui n'ont pas connu directement le génocide. Lors de cérémonies de commémoration, il est important pour les Rwandais de pouvoir mettre en avant des Justes afin de montrer que des personnes ont réussi à faire de belles choses durant cette période atroce. Le Rwanda travaille en collaboration avec différents Etats et associations à l'extérieur de ses frontières pour échanger et réfléchir à comment enseigner une histoire comme celle du Rwanda et comment, de manière plus générale, transmettre la mémoire.

La lutte contre le négationnisme

Cela reste un phénomène important au Rwanda mais aussi au sein des diasporas. Le négationnisme consiste à nier la réalité du génocide ou à tenter d'expliquer voire de justifier ce qu'il s'est passé. Le négationnisme pourrait s'apparenter à un génocide conceptuel, des idées. C'est une posture mentale qui ébranle toute la personnalité. Les négationnistes fonctionnent davantage sur le plan rationnel qu'émotionnel. C'est un phénomène « normal » après un crime de masse et une des meilleures manières de lutter contre cela est d'informer les gens et de favoriser leur esprit critique. Pour ce faire, il est important de donner accès au maximum d'informations pour l'ensemble de la population et de récolter des témoignages pour que les gens puissent comprendre ce qu'il s'est passé en 1994. Il faut aider les gens à sortir de cette vision de la haine, de la division et favoriser le vivre-ensemble (y compris avec ceux qui ont contribué au génocide).

L'influence des familles sur la compréhension du génocide par la nouvelle génération

Même si elle n'a pas vécu le génocide, la nouvelle génération en subit aujourd'hui les conséquences. Ces jeunes grandissent sans certains membres de leur famille et voient régulièrement des proches

souffrir de traumatismes physiques et psychologiques du génocide. Ils questionnent alors très vite leur famille pour essayer de comprendre cette situation. Certains parents ont bien conscience des conséquences que peut avoir le fait de ne pas parler de cela avec leurs enfants et abordent donc facilement le sujet. Pour d'autres en revanche, ce n'est pas évident de répondre aux questions de leurs enfants car ils subissent encore trop fortement le traumatisme. Pour les jeunes issus de familles où un proche a contribué au génocide, le silence est encore plus fréquent car il y a le sentiment de honte mais aussi la crainte du rejet par l'enfant. Les informations reçues par les enfants au sein de leur famille sont donc souvent partielles et partiales.

Le rôle de l'école dans la prévention de nouvelles violences

Le discours de la haine a été développé dès 1959 en insistant sur la division et la persécution. Petit à petit, ce qui n'était qu'un discours s'est transformé en véritable politique nationale, enseignée à l'école et appliquée dans la fonction publique ou les établissements scolaires avec l'imposition de quotas par exemple. Il apparaît en outre qu'une partie importante des jeunes de 1994 ont contribué au génocide car ils étaient facilement influençables. L'école apparaît donc aujourd'hui comme un lieu important de sensibilisation et de prévention. Elle doit permettre aux enfants d'obtenir les informations nécessaires sur le passé de leur pays pour éviter de reproduire les mêmes erreurs.

En outre, comme expliqué précédemment, le Rwanda a entamé un long et difficile travail de réconciliation. L'école est un acteur clé de cette démarche. Dans la plupart des écoles, des clubs ont été mis en place comme le Never Again Club ou le Club du patriotisme. Pour les jeunes, il est important de faire partie de ces clubs car cela renforce leur conscience citoyenne, leur amour de la patrie et les aide à devenir des citoyens actifs et responsables dans le développement global de leur pays. Ces clubs contribuent donc au renforcement de l'unité et de la paix nationales mais favorisent aussi une meilleure cohésion (dans l'école et à terme dans la communauté toute entière). Ces clubs doivent aussi contribuer à l'éradication de l'idéologie génocidaire. Les jeunes y reçoivent des informations complètes sur les causes et conséquences du génocide, y travaillent à la prévention des violations des droits humains, à la promotion de valeurs positives et de l'amour de la patrie. Ils y apprennent à dépasser leurs différences pour privilégier ce qui les unit. Finalement, ces clubs doivent également les sensibiliser au rôle important qu'ils ont à jouer dans la société : ils constituent la force du pays et sont en mesure de prévenir de futures tragédies.

La réinsertion des génocidaires

Le travail réalisé dans le milieu carcéral et sur les collines en ce qui concerne la réinsertion des génocidaires est capital dans la recherche d'unité et de réconciliation dans le pays. Le génocide des Tutsi au Rwanda était un génocide de proximité, des voisins, des familles se sont entretués. Cela signifie qu'à l'heure de la libération des bourreaux, les victimes doivent apprendre à vivre à leurs côtés.

Le travail de réinsertion doit se faire à deux niveaux : celui des prisonniers et celui des communautés. Au fil du temps, la parole des génocidaires s'est de plus en plus libérée. Beaucoup d'entre eux ont reconnu leurs responsabilités et ont su se libérer de l'idéologie génocidaire mais ce n'est malheureusement pas le cas de tous. Pourtant, la loi rwandaise prévoit que, de toute façon, le prisonnier libéré doit rejoindre sa famille et sa communauté. Une fois libéré, il redevient donc un citoyen ordinaire même si certaines fonctions ne lui sont plus accessibles. Cependant, depuis leur incarcération, la société a changé, elle s'est reconstruite et de nouvelles normes sont apparues. Il est donc important, avant la sortie, de préparer les prisonniers à ces changements d'autant plus pour les personnes ayant purgé une longue peine et pour qui la prison est devenue leur nouveau mode de vie.

A côté de cela, il est aussi important de travailler avec les familles et les communautés car elles ont aussi changé et se sont reconstruites. Il n'est pas facile pour elles d'accepter qu'un de leurs membres ait pu contribuer au génocide. Il faut donc prévoir des sessions d'échange et de discussion pour les aider à accepter cela. On constate toutefois que, une fois réintégrés dans leur communauté, les génocidaires sont souvent marginalisés et souffrent de problèmes identitaires importants. Il est donc important de prévoir un suivi et une aide après la libération pour s'assurer de la réintégration effective au sein de la communauté.

La population carcérale (liée au génocide) ne compte que 2% de femmes. Cela s'explique par le fait que très peu de femmes ont contribué directement aux tueries. Elles y ont principalement contribué en dénonçant des cachettes. La réinsertion des femmes génocidaires est encore plus délicate que celles des hommes. Ces femmes ont tout perdu. La femme est perçue dans la culture rwandaise comme la mère de la vie. Il était donc impensable qu'une femme puisse tuer.

Le viol comme arme de guerre

La question des viols est souvent ignorée quand on aborde le génocide des Tutsi. Pourtant, le viol a toujours fait partie des armes utilisées dans les conflits avec comme cibles privilégiées les femmes et les enfants. Le viol massif faisait partie de la stratégie mise en œuvre au Rwanda. Le viol devait permettre de tuer sur la durée. Il a été reconnu comme crime de génocide dans le droit international. Ce sont près de 500 000 femmes qui ont été violées durant les 100 jours du génocide. Aujourd'hui se pose la question du sort des enfants nés de ces viols. Il est difficile d'en connaître le chiffre précis mais ce qui est sûr c'est qu'on observe chez eux des crises identitaires fortes. Ils ne connaissent souvent pas l'identité de leur papa car leur maman a été violée de nombreuses fois. Des dispositions spécifiques ont été prises pour ces enfants et des groupes de paroles spécifiques ont été mis en place. La préservation de l'identité de ces jeunes est essentielle car ils sont souvent rejetés de tous et éprouvent un sentiment de honte et/ou de culpabilité. Ils ont tendance à fuir tout le monde, à n'avoir confiance en personne y compris en eux-mêmes. Ils pensent souvent qu'ils portent malheur et les femmes voient en eux un souvenir douloureux. On constate également que certains membres de la communauté ont tendance à les assimiler à leur père, à un génocidaire. Il est donc important de les accompagner pour les aider à (re)trouver un sens à leur vie.

3. Quelques pistes d'action

A partir des différentes discussions que nous avons pu avoir au Rwanda, nous avons dégagé quelques pistes d'action qui peuvent vous aider à préparer vos cours ou animations (tant sur la forme que sur le fond) pour aborder la question du génocide des Tutsi au Rwanda ou d'autres atrocités criminelles. Il ne s'agit nullement d'une « recette » à suivre à la lettre mais uniquement de suggestions méthodologiques et pédagogiques.

3.1. D'un point de vue approches et méthodologies

A la suite du voyage, les enseignants belges ont mis en avant les méthodes de travail suivantes :

Importance d'une transmission transversale

Cela a été régulièrement mis en avant par les enseignants rwandais, il est important d'impliquer un maximum d'enseignants de différentes branches dans la démarche de transmission de la mémoire. Cela permet d'éviter de faire reposer la charge émotionnelle sur une seule personne mais aussi d'avoir une approche la plus complète possible du cas étudié. Pour comprendre une atrocité criminelle, il est en effet important de bien saisir le contexte d'un point de vue historique, social, économique... Différents cours se révèlent alors pertinents : français, histoire, géographie, sciences

sociales ou encore les cours de langues. Si un groupe d'élèves se révèle particulièrement intéressé par le sujet, vous pourriez également envisager l'organisation de clubs pour permettre à ces élèves d'aller plus loin dans leurs réflexions sur les atrocités criminelles et de manière générale, sur les thèmes qui y sont liés (stéréotypes, préjugés, discrimination, vivre-ensemble, polarisation, droits humains...).

Multiplier les supports

Si vous arrivez à favoriser une approche transdisciplinaire, cela pourra également favoriser une diversité en ce qui concerne le type de documents utilisés : cartes, livres, coupures de presse, photos, documents juridiques, documentaires, musique... Dans cette approche transdisciplinaire, vous pouvez également inclure des visites de musées, des rencontres avec des acteurs extérieurs ou avec des témoins. Les jeunes ont besoin de pouvoir se raccrocher à des éléments concrets, ne pas aborder l'Histoire comme uniquement des faits passés mais de pouvoir, en même temps, se raccrocher à leur propre vécu. C'est en cela que doit consister la démarche de transmission de mémoire : faire des liens dynamiques entre le passé et le présent, permettre aux jeunes d'aujourd'hui de comprendre la société dans laquelle ils vivent à travers l'analyse d'événements passés.

Le témoignage constitue souvent une méthode efficace. Le travail de mémoire doit pouvoir représenter une source d'inspiration pour les jeunes. Il ne s'agit pas uniquement de mettre en avant ce qu'il y a de pire en l'humain mais également de souligner des actes d'humanité dans ces violences ou des personnes qui ont choisi de ne pas céder à la haine voire qui ont essayé de s'y opposer. En se plaçant à l'échelle de l'humain, le témoignage permet de comprendre et de se représenter des réalités sociopolitiques souvent complexes sans pour autant assommer les jeunes avec des théories ou des messages risquant de renforcer leur sentiment de culpabilité ou d'impuissance. Ces récits de vie permettent d'introduire de manière plus humaine la notion d'interdépendance et de complexité en éclairant les processus historiques qui conduisent aux violences de masse ainsi que les enjeux mondiaux tels que l'exil, la colonisation ou l'exploitation économique. Ces témoignages permettent également de découvrir des parcours d'engagement et de s'interroger sur son positionnement en tant que citoyen. Ils valorisent ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise et permettent d'imaginer des alternatives à la violence. Le caractère singulier de chacun des récits fait que les messages transmis ne sont pas des messages normatifs mais des messages habités par un vécu émotionnel et des expériences répondant aux attentes exprimées par les jeunes d'un message non moralisateur et valorisant des expériences positives.

L'idéal évidemment, lorsqu'on en a la possibilité, est de faire venir un témoin en classe, cela permet également aux jeunes de poser des questions plus concrètes ou directes auxquelles nous ne pourrions pas répondre. Il faut toutefois veiller à ce que le témoignage ne soit pas la seule source d'enseignement ou de transmission. Il doit venir en complément des questions historiques liées à l'atrocité criminelle étudiée. Le témoignage permet de modifier le rapport au génocide, il rapproche un peu plus de cette dure réalité et y apporte une dimension humaine. Le choix du témoin est capital. Il faut prendre le temps de le rencontrer en amont, d'écouter son histoire et la manière dont il la raconte. La parole d'un témoin a souvent une influence forte sur les élèves et son récit va avoir un impact important sur la manière dont les élèves vont comprendre le cas étudié. Si le récit est empreint ne serait-ce que d'un minimum de haine, de rancœur ou d'esprit de vengeance, alors cette rencontre peut s'avérer contre-productive.

Comparer plusieurs cas

La comparaison permet d'éclairer des mécanismes intemporels liés aux atrocités criminelles mais il faut éviter de mettre en dialogue des mémoires sans les mettre en contexte. Chaque histoire doit se

comprendre dans le contexte qui l'a vue naître et doit être accompagnée d'une lecture historique. A travers la mise en avant des points communs et des divergences de ces cas, il s'agit de souligner l'universalité des mécanismes qui mènent aux violences de masse. Il faut veiller à ne pas tomber dans une comparaison ou une hiérarchisation de la gravité des faits. Cette démarche de comparaison doit pouvoir permettre aux élèves d'exercer leur esprit critique. Des mécanismes ayant mené au génocide des Tutsi au Rwanda ou à celui au Cambodge sont déjà visibles dans notre société et d'autres le seront peut-être à l'avenir. Ainsi, les dérives se répètent mais prennent d'autres formes. Il est important d'outiller les élèves afin qu'ils soient capables d'adapter leurs interprétations aux réalités contemporaines tout en gardant à l'esprit les risques de la polarisation, les mécanismes de la violence et les conséquences épouvantables que cela peut avoir tant sur les victimes de cette violence que sur ses auteurs.

Favoriser le développement de l'esprit critique de l'élève

Comme cela a été précisé préalablement, à travers le travail de mémoire, il ne s'agit pas tant de tirer les leçons du passé pour mieux agir aujourd'hui mais bien de donner aux jeunes une grille d'analyse de la société actuelle pour les aider à la comprendre et à poser des choix et des actes qui soient réfléchis et responsables. Développer l'esprit critique des élèves est donc essentiel pour les aider à développer une opinion indépendante mais il faut également apprendre aux élèves à s'exprimer, à poser des questions et à faire valoir cette opinion. La jeunesse rwandaise a été largement utilisée par les génocidaires car elle était facilement manipulable et n'avait pas la possibilité de s'exprimer. Il faut donc donner tous les outils nécessaires aux jeunes d'aujourd'hui pour qu'ils ne doivent plus subir une telle situation mais qu'ils puissent au contraire maîtriser et assumer les choix qu'ils feront.

Favoriser une transmission constructive de la mémoire

S'il est acquis que l'éducation à la mémoire doit signifier davantage que juste montrer aux élèves ce qu'il s'est passé dans l'Histoire, l'éducation à la mémoire doit aussi être une source d'inspiration pour eux. Il faut que la réflexion permette au jeune d'évoluer dans sa propre vie et dans son propre mode de fonctionnement, de faire évoluer le citoyen qu'il est. La démarche de transmission de la mémoire ne doit pas s'arrêter une fois le cours d'histoire sur le Rwanda ou la Shoah terminé. Cette démarche doit être conçue comme un continuum qui, au fur et à mesure, fera de l'élève un citoyen actif, responsable et solidaire.

3.2. D'un point de vue thématique

Lors de chaque rencontre avec des enseignants ou des élèves, nous leur avons demandé ce qu'ils souhaitaient qu'on transmette aux jeunes belges. Les éléments repris ci-dessous sont les réponses les plus fréquemment données.

Faire comprendre aux jeunes pourquoi il est important de parler des violences passées

Pour les jeunes rwandais, il est essentiel de continuer à parler du génocide qui a secoué leur pays car cela donne un certain regard pour ceux qui n'étaient pas là. Ils ne font pas référence ici uniquement aux nouvelles générations de Rwandais mais bien à l'ensemble des citoyens du monde. Il faut permettre à chacun de comprendre l'environnement dans lequel il évolue et faire évoluer l'interprétation que nous avons de certains sujets. Cette démarche doit aussi permettre de comprendre comment éradiquer les stratégies génocidaires. Cela doit permettre aux nouvelles générations d'adopter des comportements qui permettront de prévenir une nouvelle atrocité criminelle ou, dans le cas du Rwanda, de faire face aux conséquences du génocide. Il faut que les jeunes apprennent à privilégier ce qui les unit plutôt que ce qui les divise. La jeunesse constitue la principale

force des Etats, il est important qu'elle adopte les bons comportements. Cette jeunesse aura également comme devoir de continuer à transmettre la mémoire aux générations futures.

Présenter le processus génocidaire, ses causes et ses conséquences

C'était souvent la première chose avancée tant par les enseignants que les élèves : quand on aborde le cas du génocide des Tutsi au Rwanda, il est important de mettre en avant l'ensemble du processus qui a mené aux violences car cela permet de démontrer toute la stratégie qui avait été mise en place pour exterminer les Tutsi et donc démontrer qu'il s'agit bien d'un génocide. Pour cela, il ne faut pas uniquement se concentrer sur avril 1994 mais il faut remonter à 1959 : l'idéologie génocidaire s'est progressivement développée dans le pays et a été vulgarisée à travers différents moyens dont l'éducation. Ce travail de compréhension de la stratégie génocidaire doit contribuer au travail de prévention. Les Rwandais demandent d'insister notamment sur la déshumanisation qui a marqué l'ensemble du processus génocidaire dans leur pays. Les Tutsi étaient appelés des « cancrelats », des « cafards », ils étaient chosifiés. Après avoir mis en avant le long processus il faut également parler des conséquences du génocide tant au niveau de la déstructuration de la population, du nombre d'orphelins, de l'accroissement de la pauvreté, de la migration que de la crise sociale. En outre, si essayer de comprendre un génocide et en transmettre la mémoire nécessite de montrer les causes, les conséquences il est également important de montrer la manière dont le pays tente de se relever de cette épreuve. Deux éléments sont importants dans la phase de reconstruction du pays : la justice et la réconciliation. Ce sont deux choses difficiles à faire, qui peuvent prendre des formes différentes selon les cas, mais qui sont essentielles à la démarche de prévention de nouvelles violences et doivent faire partie intégrante de l'enseignement des génocides et autres atrocités criminelles.

Remettre le génocide dans son contexte historique

Il est important que chacun comprenne l'Histoire et qu'il n'y ait pas la possibilité que celle-ci soit mal interprétée. Cela implique parfois de revenir sur des parties plus délicates de notre Histoire comme la colonisation pour les belges. Nous ne sommes pas responsables de ce qu'il s'est passé avant nous mais il est important que nous comprenions ces événements pour ne plus les reproduire. Les nier ne sert à rien et serait contreproductif à la construction d'une société juste et pacifiée. On ne peut pas changer le cours de l'Histoire mais il est important que nous conjuguions nos efforts pour le développement d'un monde meilleur. Ainsi, lorsque nous abordons la question du génocide des Tutsi au Rwanda, ils nous demandent de ne pas faire l'impasse sur cette période coloniale ou d'en minimiser l'impact. Avant la colonisation, il y avait une harmonie entre les classes sociales rwandaises mais les Belges ont ensuite appliqué la devise « Diviser pour mieux régner ». Ils ont d'abord privilégié les Tutsi car ils les considéraient comme les plus intelligents. Puis ces derniers n'ont plus servi les intérêts belges et la puissance coloniale s'est alors tournée vers les Hutu, instaurant ainsi petit-à-petit division et discrimination.

Mettre en avant le rôle de l'ensemble des acteurs, nationaux et internationaux

Pour les Rwandais, il est également important de réaliser une analyse complète des acteurs impliqués. Les Nations Unies avaient promis un « Plus jamais ça » et pourtant le génocide des Tutsi au Rwanda s'est déroulé sous leurs yeux, et ceux du reste de la communauté internationale qui est restée passive voire complice. Ainsi, la transmission de la mémoire doit également permettre de pouvoir interroger les responsabilités (inter)nationales. Il ne faut jamais oublier que ce qui se passe dans un pays s'inscrit également dans un contexte plus global. Il ne s'agit donc pas uniquement d'analyser le contexte national mais aussi l'environnement international au moment des faits. Il ne faut donc pas avoir peur de questionner sa propre Histoire.

Responsabilisation des jeunes

L'impunité a été un des facteurs qui a contribué au génocide des Tutsi au Rwanda. Les gens pensaient qu'ils pouvaient tuer sans être inquiétés. Le gouvernement a donc, après le génocide, mis un accent particulier sur la justice. Il est important de sensibiliser les jeunes au fait que nous sommes responsables des actes que nous posons et que si nous n'agissons pas correctement, la situation se retourne contre nous. Il faut également aider les jeunes à cultiver l'empathie, la capacité de se mettre à la place de l'autre. Si on arrive à se mettre à la place de l'autre, il devient plus difficile de commettre un génocide. Dans cette démarche, il ne faut pas non plus oublier de mettre en avant des exemples de personnes qui se sont bien comportées durant les violences comme des Justes ou des héros.

Lutter contre le rejet de l'autre et mettre en avant les valeurs fondamentales de l'humanité

Les atrocités criminelles bafouent les fondements de l'humanité. Pour les Rwandais, il est important que nous continuions, avec les jeunes, à travailler sur la prévention du rejet de l'autre. Pour eux, une fois qu'on rejette l'autre, nous sommes déjà sur le chemin du génocide. Il faut prôner l'unité et les valeurs de solidarité, d'humanité, de respect, de pardon mais aussi dénoncer la culture du non pardon.

4. RCN J&D peut vous accompagner

4.1. Nos modules d'animation

L'actualité nous parle aujourd'hui d'extrémismes, de racisme, de discrimination, de violence... Phénomènes qui, devenus tellement quotidiens, peuvent en devenir anodins. Or, cette minimisation de la réalité peut, si d'autres conditions sont réunies, aboutir à des atrocités criminelles comme l'ont connu le Rwanda, le Burundi ou encore le Cambodge.

Convaincue que « Si c'est là, c'est ici », que ce qui s'est passé au Rwanda peut se passer en Belgique également, mais aussi consciente que ces thématiques ne sont pas toujours faciles à aborder, l'équipe de RCN J&D veut accompagner les enseignants et les acteurs de l'ECMS dans cette démarche.

Nous vous proposons **deux voies d'accompagnement possibles (gratuitement)**. Premièrement nous pouvons organiser une **formation** pour les personnes encadrant un groupe de jeunes (enseignants, éducateurs,...). Durant quelques heures, nous vous présentons nos outils pédagogiques et vous donnons quelques pistes ou conseils pour vous aider à aborder au mieux des sujets tels que les préjugés, la discrimination ou encore les mécanismes de violence et les manières d'y résister.

Deuxièmement, nous pouvons venir nous-mêmes **animer des ateliers** (ces ateliers sont destinés à des élèves du secondaire supérieur). Tout en faisant des parallèles avec l'actualité et le quotidien des jeunes en Belgique, ces ateliers participatifs ont pour but de comprendre les mécanismes qui mènent aux atrocités criminelles mais aussi les manières d'y résister. Ces ateliers sont créés autour de la parole de personnes ayant vécu des atrocités criminelles (en tant que victime ou génocidaire). Nous offrons également la possibilité de faire venir un témoin directement en classe. La rencontre avec un témoin permet de donner un visage à l'histoire et constitue un véritable plus pour les ateliers.

- ➔ *Que peuvent nous apprendre aujourd'hui les histoires d'atrocités criminelles au Cambodge, au Burundi ou encore au Rwanda ?*
- ➔ *Comment une analyse de ces événements peut-elle contribuer à une citoyenneté active, à la solidarité, et à adopter une attitude respectueuse face aux autres ?*

Nos quatre ateliers interactifs et participatifs permettent de répondre à ces questions, et à plus encore...

Atelier 1 : « Au-delà des idées reçues... Comment s'opposer aux stéréotypes, aux préjugés et à la discrimination ? »

Nous classons les gens en fonction de groupes : hommes, femmes, enfants, adultes... En soi, il n'y a aucun mal à cela. Mais lorsque ces classifications constituent un obstacle et entraînent l'exclusion, la discrimination voire la violence, c'est une tout autre histoire. D'où viennent ces idées reçues et comment en éviter les conséquences ? C'est ce que nous allons découvrir ensemble !

Atelier 2 : « J'agis, donc je suis ! Comment apprendre à penser et à réagir de façon critique ? »

En rue, à la gare ou à l'école, vous êtes témoin de harcèlement. Est-ce que vous réagissez ? Pourquoi intervenons-nous dans certaines situations, mais pas dans d'autres ? En analysant différents phénomènes susceptibles de transformer des personnes ordinaires en bourreaux (conformisme, effet de groupe, soumission à l'autorité, effet témoin...) nous voulons aider les jeunes à les détecter et à s'en protéger.

Atelier 3 : « Justice et lutte contre l'impunité »

La violence de masse est un phénomène complexe. Rendre justice fait partie du processus de paix et de réconciliation mais cet exercice, bien qu'indispensable afin d'offrir un espace de parole, de mettre des mots et noms sur les faits, reste souvent difficile. Comment rendre justice ? Comment établir les responsabilités de chacun ? Quels sont les mécanismes (inter)nationaux qui existent ? Comment la justice contribue-t-elle à la reconstruction de la société ?

Atelier 4 : « 3,2,1, ... Action ! Comment s'inspirer l'un l'autre à changer les choses en tant que 'héros ordinaires' ? »

Comment des héros connus ou inconnus ont-ils résisté au cours de l'histoire ? Laissez-vous inspirer par ces histoires afin de jouer vous-mêmes un rôle actif et faire la différence dans votre société.

Les ateliers sont structurés de manière à pouvoir constituer un trajet pédagogique, car ils sont liés l'un à l'autre au niveau de leur méthodologie et des thématiques abordées. Néanmoins, selon vos besoins et vos disponibilités, ces ateliers peuvent être organisés indépendamment l'un de l'autre. Ils peuvent s'étaler tout au long de l'année ou être organisés sur une seule journée.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour voir comment organiser au mieux ces ateliers dans vos classes ou structures : pedagogie@rcn-ong.be.

Plus d'informations sur : <https://rcn-ong.be/que-faisons-nous/nos-outils-pedagogiques/>

4.2. La place des jeunes dans le travail de mémoire

En novembre 2019, nous avons organisé, en collaboration avec la Fédération Wallonie Bruxelles, un colloque à destination des membres actifs dans l'éducation à la mémoire, des enseignants mais aussi des élèves. La question posée était : « **Mémoire et justice comme facteurs de prévention : comment mieux lutter contre la banalisation et/ou le relativisme des crimes de droit international ?** ».

Dans un monde marqué par la perpétuation des guerres et de la violence, par la persistance des idées haineuses et une tendance au repli identitaire comme à la radicalisation, les acquis de la démocratie se révèlent fragiles. Il paraît donc aujourd'hui essentiel de trouver des chemins de dialogue pour questionner ces enjeux et prévenir de nouvelles violences. Le travail de mémoire est une voie pour engager ce dialogue en apportant des clés pour parler des crimes de droit international passés et en tirer les éléments d'analyse nécessaires à la compréhension de notre société actuelle pour que les mécanismes qui ont été mis en œuvre au Rwanda, au Burundi, au Cambodge mais également en Europe ne puissent plus mener à de tels crimes. Se pose alors la question du « Que commémore-t-on ? » et du « Comment commémore-t-on ? ». Les jeunes, en tant que citoyens actifs et responsables de

demain, ont un rôle essentiel à jouer dans ce travail de mémoire. Et pourtant, ils sont souvent absents des commémorations et ne perçoivent pas forcément la portée de telles cérémonies. Nous avons donc invité des jeunes de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire à venir réfléchir avec nous à ces questions. A travers différentes tables d'échanges, nous avons tenté de comprendre avec eux pourquoi ce travail de mémoire est important, comment ils le perçoivent mais surtout quelle place ils pourraient ou voudraient y trouver. Les tables étaient animées par un témoin de crime de droit international, une chercheuse du FNRS, un membre de la FWB et une personne issue du secteur la justice rwandaise.

Le compte-rendu de ce colloque est à trouver sur notre site internet : <https://rcn-ong.be/colloque-justice-et-memoire/> .

5. Pour approfondir le sujet

Sites internet

- <http://www.cclj.be/> : Le Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ) a développé un outil pédagogique "La haine, je dis non!", pour les écoles secondaires, autour des trois génocides qui ont marqué le 20^{ème} siècle : le génocide arménien, l'holocauste et le génocide des Tutsis et Hutus modérés au Rwanda.
- <http://www.kigalimemorialcentre.org/> : Site officiel du Mémorial de Kigali. Vous trouverez via ce lien des témoignages de survivants.
- <http://mappingmemoriescam.wixsite.com/home> : Le site internet Mapping Memories explique l'histoire du génocide cambodgien à l'aide de différents thèmes, comme entre autres la famille, l'amour et l'angoisse, en se basant sur des témoignages audio(-visuels), du matériel photographique et de la musique.
- <https://www.kazernedossin.eu/FR/In-Groep/Educatief-materiaal/Docs/Rwanda-edu-Ires> : À l'occasion de l'exposition «Rwanda, blessures d'images», Kazerne Dossin a élaboré une fiche éducative sur le génocide au Rwanda. Vous y trouverez des suggestions didactiques concrètes pour aborder la thématique dans votre classe. Cette fiche se penche sur quatre thèmes : 1. Bourreaux, victimes, résistants, 2. Les Tiers, 3. Le génocide et 4. Après le génocide.
- www.peacemagazine.org : Les étapes et les phases du génocide par Alain Whitehorn.
- <https://www.territoires-memoire.be/agenda/2019/02/rwanda-94-comprendre-l-incomprehensible/> : Les Territoires de la Mémoire ont développé une exposition autoportante portant sur le génocide des Tutsi au Rwanda. Cette exposition retrace l'histoire du pays, de la période précoloniale aux lendemains du génocide.

Films et documentaires

- **Arte Editions, *Cambodge : La dictature des Khmers Rouges*, 2012, 3x52min, 116 min et 90min.**
- **Croix Rouge de Belgique, *Pas le droit de me taire*, 2013, 16min18sec,** https://www.youtube.com/channel/UC_ONRVrv6WY4IBjiMATXrGQ. Dans ce documentaire, Thong Hoeung Ong raconte sa vie avant le génocide, les années passées dans les camps de rééducation et de travail forcé, ainsi que son rôle de témoin devant le tribunal international mixte.
- **Joffé, R., *The Killing Fields*, 1984, 2h14min.** Le film *The Killing Fields*, primé à plusieurs reprises, raconte les atrocités du génocide cambodgien au travers du regard d'un journaliste américain et de son assistant cambodgien du temps de la prise de pouvoir des Khmers rouges.
- **Mallory Ahounou, Simon Fichet et Fanny Martino, *Les Gauthier : sans haine ni vengeance*, Emission "13h15 le dimanche" du 08 juillet 2018, France 2, 39 min.** Alain et Dafroza Gauthier consacrent tout leur temps à retrouver les suspects de crime de génocide et de crimes contre l'humanité commis au Rwanda vivant actuellement en France. Grâce à leur enquête auprès des témoins au Rwanda, ils font en sorte que la justice française puisse se saisir de ces dossiers pour mettre fin à l'impunité. Ce couple est aussi à l'origine du "Collectif des Parties Civiles Pour le Rwanda".
- **Michael Caton-Jones, *Shooting dogs*, 2005, 1h55min.** En 1994, Joe Connor, jeune instituteur anglais, enseigne à l'École Technique Officielle de Kigali, tenue par Christopher, prêtre catholique anglais lui aussi. Dans la nuit du 6 au 7 avril, alors que le président Juvénal Habyarimana vient de mourir dans un attentat, 2000 Tutsis, sentant le génocide au Rwanda approcher, viennent se réfugier dans l'école. *Ce film a été utilisé dans le procès intenté au civil*

par des rescapés du génocide contre l'Etat belge et trois de ses officiers, accusés de crime de guerre par omission d'agir.

- **Panh, R., *L'image manquante*, 2013, 1h35min.** Dans *The missing picture*, de petites figurines de glaise, modelées à la main, représentent l'inhumaine et terrible réalité de la dictature khmère. D'autres films de Rithy Panh, tels que "S21: La machine de mort Khmer Rouge" (2003), *Duch, Le maître des Forges de l'Enfer* (2011) et "First they killed my father" (2017, en tant que producteur), redonnent vie à l'histoire cambodgienne.
- **Terry George, *Hôtel Rwanda*, 2004, 2h02min.** Le film retrace l'action de Paul Rusesabagina, un Hutu, gérant de l'hôtel quatre étoiles "Les Mille Collines" à Kigali, qui abrita et sauva 1268 Rwandais tutsis et hutus modérés, dont sa propre famille, menacés par le génocide rwandais de 1994.

Livres

- **Bayard Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau ?*, Editions de minuit, 2013.** Pour quelqu'un de ma génération, né après la Seconde Guerre mondiale et désireux de savoir comment il se serait comporté en de telles circonstances, il n'existe pas d'autre solution que de voyager dans le temps et de vivre soi-même à cette époque. Je me propose donc ici, en reconstituant en détail l'existence qui aurait été la mienne si j'étais né trente ans plus tôt, d'examiner les choix auxquels j'aurais été confronté, les décisions que j'aurais dû prendre, les erreurs que j'aurais commises et le destin qui aurait été le mien.
- **Chouraqi Alain, *Pour résister à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme*, Cherche Midi, 2015.** Que ferais-je si... ? Comment moi, jeune ou adulte de 2015, ayant toujours vécu en paix dans un pays démocratique, je réagis ? La question n'est pas abstraite tant, partout dans le monde, elle est désormais présente. Même dans nos pays démocratiques où racisme, antisémitisme, négationnismes divers, haines multiples de l'Autre prospèrent... De là l'urgence de disposer d'un outil comme ce livre. Comment faire pour que toute femme, tout homme, jeune notamment, soit désormais porteur vigilant de cet espoir d'humanité ? [...] Car il n'y a aucune fatalité dans la barbarie, sinon du fait de notre négligence, de notre manque de vigilance, de notre lâcheté souvent. Plus encore, de notre insouciance de la prévention. [...] De tels combats, aujourd'hui et demain, nécessitent que l'on fourbisse, que l'on fournisse des armes adéquates. Ce livre en est une... Et surtout que tous s'en saisissent !
- **Desbois Patrick, *La Fabrique des terroristes*, Fayard, 2016.** Le massacre des Yazidis par l'État islamique n'a pas d'autre nom : c'est un génocide. Dans les camps de réfugiés du Kurdistan irakien, Le Père Desbois et Nastasia Costel ont interviewé plus de cent survivants. Ces esclaves de Daech ont observé leurs tortionnaires et vu les lieux tenus secrets de l'organisation. Sexe, meurtres et argent, leurs révélations fracassent les apparences. Ceux qui se présentent comme des « soldats de Dieu » n'ont pour ambition que le pouvoir. L'EI ne promet pas le Paradis après la mort, elle l'offre sur terre. Pour cela, il leur faut des outils : les Yazidis. Les hommes, inutiles lorsqu'ils refusent de prêter allégeance, sont éliminés. Les femmes deviennent esclaves sexuelles ou reproductrices, dont la progéniture viendra grossir les rangs de l'organisation. Les enfants, des soldats. Avec retenue, émotion et intelligence, le Père Desbois se penche une fois de plus sur la mémoire des oubliés des guerres, nous plongeant au cœur de ce qu'il convient bien d'appeler par son nom : un génocide « utilitaire ». La voix, humaine, qu'il manquait.
- **Faye Gaël, *Petit Pays*, Editions Grasset, Paris, 2016.** En 1992, Gabriel, dix ans, vit au Burundi avec son père français, entrepreneur, sa mère rwandaise et sa petite sœur, Ana, dans un confortable quartier d'expatriés. Gabriel passe le plus clair de son temps avec ses copains, une joyeuse bande occupée à faire les quatre cents coups. Un quotidien paisible, une enfance

douce qui vont se disloquer en même temps que ce « petit pays » d'Afrique brutalement malmené par l'Histoire.

- **Hatzfeld Jean, *Une saison de machettes*, Editions du Seuil, 2003.** Dans une prison du Rwanda, Jean Hatzfeld fait parler les acteurs hutus du génocide. Des hommes qui, durant des semaines, ont tué leurs voisins, avec la claire idée de les faire disparaître. Ils s'expriment sans souci d'atténuer leur responsabilité. Jamais aucun " génocidaire " du siècle n'a témoigné de cette façon. C'est ce qui fait d'*Une saison de machettes* un livre exceptionnel, unique et d'une force sans exemple.
- **Lemaitre Pascal, *La fleur des marais*, Pastel-Ecole Des Loisirs, Bruxelles, 2017.** Ce livre d'images (à partir de 8 ans) raconte l'histoire de Sophiline, qui a survécu à la dictature des Khmers rouges, et qui expérimente comment donner une place à ses souvenirs et à ses sentiments en dansant.
- **Nsanzuwera François-Xavier, *La battante – Renaitre après le génocide des Tutsis*, Fauve Eds, 2018.** Dans la soirée du 6 avril 1994, l'avion du Président Habyarimana est abattu par deux missiles. Le lendemain débute une des plus grandes tragédies de l'histoire de l'humanité, le génocide rwandais, qui coûtera la vie à 800 000 personnes en cent jours à peine. - Le 18 décembre 2008, lors du Tribunal pénal international pour le Rwanda à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, François-Xavier Nsanzuwera assiste au verdict du jugement du colonel Théoneste Bagosora, directeur de cabinet du ministre de la Défense, considéré comme le cerveau des opérations et surnommé « l'homme de l'apocalypse ». Dans cette foule, il croise le regard d'Inès. Il se souvient alors qu'ils s'étaient réfugiés ensemble à l'Hôtel des Mille Collines à Kigali... Là, face au Mont Méru, au clair de lune, sur sa terrasse, elle va lui conter son histoire. - Un témoignage poignant ainsi qu'un vibrant hommage à la vie. Si l'oubli n'est pas une option, la reconstruction est plus qu'un choix, une obligation. L'amour de la vie en est l'ingrédient secret.
- **Ong Thong Hoeung, *J'ai cru aux Khmers rouges*, Éditions Buchet-Chastel, Paris, 2003.** Thong Hoeung Ong raconte dans sa biographie comment il s'est laissé entraîner dans l'idéologie des Khmers rouges, comment il a changé sa manière de voir les choses après avoir vécu les camps de rééducation, ou plutôt y avoir survécu, et pourquoi il a témoigné devant le tribunal international mixte trente ans après.
- **Stassen Jean-Philippe, *Déogratias*, Aire Libre – Editions Dupuis, Belgique, 2011.** En choisissant de situer son histoire au Rwanda, avant et juste après le génocide, Jean-Philippe Stassen place la barre très haut : comment exprimer l'indicible et peindre l'inqualifiable ? Plus qu'un album émouvant, *Déogratias* est une œuvre exceptionnelle empreinte d'une profonde humanité.
- **Tian, *L'année du lièvre*, Gallimard, Paris, 2011.** Dans trois bandes dessinées, Au revoir Phnom Penh (2011), Ne vous inquiétez pas (2015), et Un nouveau départ (2016), l'auteur Tian raconte l'histoire de sa famille et d'autres Cambodgiens lors de la dictature.
- **Vandermeersch Damien, *Comment devient-on génocidaire ?*, GRIP, 2013.** Qu'est-ce qui amène un citoyen « ordinaire » à vouloir exterminer son semblable ? Cette question a marqué l'auteur, juge dans des procès liés au génocide des Tutsi au Rwanda. Il a voulu réfléchir à cela avec l'idée de mettre à nu les grandes stratégies et logiques qui auront conduit au crime des crimes. Si la parole de centaines de Rwandais constitue le point de départ, l'auteur s'est aussi attelé à explorer le contexte historique, politique, voire sociologique de cette époque. Dans un langage vivant, imagé et accessible, il nous invite ainsi à découvrir les mille et une pièces d'un puzzle qui, une fois assemblées, expliquent pourquoi tant de Rwandais ont basculé... Et nous, sommes-nous vraiment à l'abri de pareil cataclysme ?